



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

équilibre financier

Question écrite n° 36449

Texte de la question

M. Guillaume Chevrollier attire l'attention de Mme la ministre des affaires sociales et de la santé sur la sous-estimation des remboursements de soins délivrés à l'étranger. En effet la Cour des Comptes a estimé que le résultat de la branche maladie a été « amélioré » de 224 millions d'euros en raison d'une sous-estimation de ces soins. Il lui demande si le Gouvernement entend corriger cette anomalie.

Texte de la réponse

Dans son rapport de certification des comptes 2012 de la branche maladie du régime général, la Cour a exprimé des observations sur l'évaluation d'écritures comptables portant sur des provisions pour charges de remboursement de soins à l'étranger. Ces provisions permettent de prendre en compte les soins à l'étranger pour lesquels les demandes de remboursement ne sont pas encore intervenues et dont le montant ne peut donc être connu avec une suffisante précision lors de l'établissement des comptes. C'est pourquoi le montant des provisions est fixé sur la base d'estimations, qui impliquent de retenir des hypothèses dans le cadre d'estimation statistiques. Ces estimations sont arrêtées par les caisses en liaison avec leurs administrations de tutelle et sont effectuées au meilleur de leur connaissance à cette date et au vu des derniers éléments juridiques et matériels disponibles au moment de l'établissement des comptes. Elles peuvent ainsi différer de celles qu'aurait retenues ex ante la Cour, avec des effets sur les comptes à la hausse comme à la baisse selon les hypothèses.

Données clés

Auteur : [M. Guillaume Chevrollier](#)

Circonscription : Mayenne (2^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 36449

Rubrique : Sécurité sociale

Ministère interrogé : Affaires sociales et santé

Ministère attributaire : Affaires sociales et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [27 août 2013](#), page 8923

Réponse publiée au JO le : [17 décembre 2013](#), page 13168